

DECLARATION FSU CAEN du 26 octobre 2018

Une caractéristique que l'on ne peut que reconnaître au Ministre de l'Education , c'est de vouloir coûte que coûte laisser une trace profonde , quitte à se renier -n'affirmait-il pas il y a un an qu'il n'y aurait pas de loi Blanquer?- quitte aussi à se couper profondément des personnels , quitte enfin à dénaturer profondément le service public d'Education au nom d'un dogme libéral des plus durs et d'orientations pédagogiques les plus conservatrices. C'est bien dans ce sens que vont en effet la suppression du cnesco et son remplacement par une instance directement liée au Ministère, la suppression des ESPE et leur remplacement par les INSP, la conception d'une évaluation -management ou la fusion accélérée des académies... Et pourtant , les constats deux mois après la rentrée ainsi que l'écho important dans la profession de l'agression de Créteil méritent d'autres propositions pour permettre la réussite de tous les jeunes et pour assurer de meilleures conditions de travail pour tous les personnels .

Dans le 1er degré, a poursuite du dédoublement des CP et CE1 en Education Prioritaire, même si la réduction des effectifs par classe va dans le sens d'une meilleure prise en compte de la difficulté scolaire, a eu des effets certains sur le fonctionnement des écoles. Le problème de locaux insuffisants dans de nombreux cas, les disparités apparues dans la charge de travail et l'objectif affirmé de 100 % de lecteurs en fin de CP ont créé un sentiment de malaise dans l'organisation de quotidien des enseignants . Dans de trop nombreux cas, la barre semble bien haute alors que les moyens n'ont pas été dégagés à la hauteur des besoins. Le recrutement de contractuels n'est certainement pas la solution attendue pour résoudre les problèmes de remplacement, pour apporter toute la cohérence voulue dans la vision que les parents ont de l'école ou encore pour répondre à la volonté de créer une école bienveillante susceptible de pérenniser la confiance affichée.

La FSU conteste les affirmations du Ministre qui se prévaut d'avoir mis en œuvre « les meilleures évaluations du monde » pour les CP et les CE1. Au contraire, cruellement déconnectées de la réalité de beaucoup d'écoles, ces évaluations ont eu pour conséquence de créer un sentiment d'incompréhension pour les personnels obligés, sur un mode injonctif, de se prêter à un exercice normé bien éloigné de leur conception du métier d'enseignant. Contrairement à ce que semble croire le Ministre, les enseignants sont les concepteurs de leurs enseignements et non de simples exécutants au service d'une idéologie qui ne fait pas l'unanimité parmi les professionnels de l'éducation. Cerise sur le gâteau, cette passation organisée à des fins connues des seuls initiés, a créé de la souffrance et pas seulement chez les enseignants souvent tenus d'expliquer aux enfants et aux familles des réalités auxquelles ils n'adhèrent pas. La précipitation avec laquelle les premiers résultats ont été dévoilés, à grand renfort de médiatisation laisse entrevoir quels sont les objectifs réels de ces évaluations. La

FSU continuera de dénoncer cette pseudo évaluation alors que l'on apprend la fin programmée du CNESCO.

Pour ce qui est du supérieur et en particulier du bilan de parcoursup , la FSU a demandé que se réunisse la section spécialisée du supérieur. Cela permettra de connaître la réalité précise des évolutions dues à sa mise en place, même si nous espérons dès ce CAEN avoir des réponses précises elles aussi aux questions diverses que nous avons posées . D'ores et déjà et comme déjà pointé lors du dernier CAEN, nous ne pouvons que dénoncer le travail démesuré et bien souvent totalement inutile demandé aux élèves , aux étudiants, aux enseignants et aux administratifs.

En lycée , la préparation chaotique de la réforme prévue ne laisse d'inquiéter les personnels sur la nature de l'offre d'enseignement dans l'académie alors même que de nombreux aspects de cette réforme ne sont toujours pas connus et que les élèves de seconde devront faire leur choix d'ici quelques semaines. Une chose est sûre : cette réforme permettra un tri social efficace puisqu'il faudra être particulièrement initié pour choisir dès le 1er trimestre de seconde les enseignements qui permettront une orientation post-bac conditionnée par parcoursup... Les 2600 suppressions de postes prévues au niveau national pour la rentrée 2019 faciliteront encore cela puisqu'elles seront synonymes d'effectifs encore en hausse , d'offre de formation en baisse et d'accroissement des inégalités.

Dans les LP, la revalorisation de la voie professionnelle, annoncée au printemps dernier, va se traduire en réalité par la poursuite de la destruction de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire. En effet, les nouvelles grilles horaires prévues à la rentrée 2019, entraîneront une perte, sur l'ensemble du cursus, de 7 semaines de cours pour les élèves de bac professionnel et de 4 semaines en CAP. Le projet de fusion bac professionnel vente et commerce aura la même conséquence que la réforme du bac pro GA, à savoir une déprofessionnalisation du diplôme. Les secondes à « famille de métiers » ne serviront qu'à réduire le nombre de formations et mettre en difficulté les jeunes les plus défavorisés. La philosophie générale et la finalité de cette réforme de la voie professionnelle sont évidentes : réaliser des économies budgétaires et transférer la formation professionnelle initiale sous statut scolaire aux branches professionnelles par le développement de l'apprentissage. Alors que toutes les études le démontrent : l'apprentissage est source de discriminations- sociale, sexiste ou liée aux origines...- et connaît un taux de rupture important au niveau 4 et 5 des diplômes. Ces réformes, annonçées à grand coup de communication, constituent en fait un projet destructeur de la voie professionnelle.

La situation concernant les services d'orientation de l'EN et leurs personnels est quant à elle alarmante mais elle se fait le reflet d'un modèle de société libéral, d'une vision rigide de l'Education que veut imposer le gouvernement actuel. La loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » entérine le transfert de services et de personnels des DRONISEP aux Régions, ainsi que la compétence d'information sur les métiers dans les établissements scolaires. Ces projets illustrent une fois de plus la vaine conception d'une information qui résoudrait tous les problèmes de l'orientation au détriment de l'accompagnement personnalisé. Parallèlement, le Ministre fait toujours planer de lourdes menaces sur le maintien des CIO.

La FSU s'oppose à ces projets désastreux pour les usagers, mais également pour le service public de manière général. La FSU défend les principes d'égalité, de gratuité, de neutralité que portent les services publics d'orientation de l'EN. Elle s'oppose au droit à la différenciation territoriale annoncé par le 1er Ministre au congrès des Régions qui, par le biais d'expérimentations régionales menées en direction du public scolaire, entraînera de profondes inégalités sur le territoire.

Quelles garanties pouvons-nous avoir sur l'objectivité des organismes mandatés par la Région pour informer les élèves, alors même que lors de notre rencontre avec Mme Martin, il nous a été répondu que la collectivité ne disposait pas des moyens ni des personnels compétents?

Dans ce contexte et au travers des réformes du système éducatif, dans lesquelles le MEN ne cesse de vouloir faire glisser les missions d'accompagnement des projets des élèves vers les professeurs principaux (BO relatif au rôle des PP, Parcoursup, texte de cadrage relatif aux 54h d'orientation en lycée, RIPREE, etc.), que répondez-vous aux psychologues de l'Education Nationale dont le statut est tout neuf et les missions très claires quant à l'accompagnement des élèves dans la construction de leur projet ? Cette profession formée, spécialisée, experte en a assez d'être violemment malmenée au gré des politiques éducatives et de l'emploi !

A toutes ces questions s'ajoute, localement, la problématique du relogement du CIO de Lille dont les locaux sont repris à une échéance des plus inquiétantes!

Globalement, pour la FSU et ses syndicats , ce n'est pas en attaquant systématiquement le Service public d'Education , ce n'est pas en le dénaturant et en le privant de moyens , ce n'est pas en méprisant ses personnels, en les précarisant ou en leur donnant des injonctions contradictoires que l'on permettra aux jeunes de réussir leur scolarité , leurs études et d'avoir de meilleures chances d'insertion professionnelle. C'est un projet d'école de la défiance dont ce gouvernement est porteur. Un projet auquel la FSU dira non le 12 novembre .Un projet aux antipodes dont celui qu'elle porte et pour lequel est appelle les personnels à voter du 29 novembre au 6 décembre dans le cadre des élections professionnelles.

Partie région:

La FSU constate que la gestion individualisée de chaque lycée est contraire au principe d'égalité de traitement de tous les élèves sur le territoire régional. La dotation n'est pas fonction de critères objectifs : le nombre d'élèves, les formations dispensées, les locaux et de leur état. Une dotation en baisse a priori de 5 % et basée sur les dépenses antérieures des années 2015 2016 2017 ne fait que reproduire une politique d'établissement. Si globalement les crédits sont en hausse, les informations communiquées ne présentent pas les chiffres sur le programme d'investissement dans les lycées pour l'année 2019, facteur qui a des conséquences sur le fonctionnement et le budget des établissements, chiffres d'autant plus difficiles à apprécier sans les budgets des lycées et l'état de leur réserve.

Ajoutons que ces dotations ne tiennent pas compte de la diminution du nombre d'agents territoriaux dans les lycées de notre académie. Même si les personnels titulaires sont majoritairement remplacés, la suppression presque totale des contrats aidés qui compensait déjà un manque d'agents titulaires, dégrade les conditions de travail et le service rendu par les personnels en charge de l'entretien des locaux, des espaces verts et de la restauration scolaire. Les cas de souffrance au travail se développent de façon inquiétante.

Pour la gestion locale du parc informatique dans les lycées, une première réponse a été mise en œuvre avec le recrutement de personnels précaires mais elle n'est pas à la hauteur des besoins des lycées de notre région.

La FSU estime que dans l'intérêt du service public d'Éducation et dans l'intérêt des finances de la région, la maintenance du matériel informatique au quotidien, l'entretien des locaux, des

espaces verts et de la restauration scolaire, nécessitent le recrutement de personnels titulaires en charge de ces missions.

Dernier point en lien avec le subventionnement des lycées, le conseil régional poursuit-il sa politique de subventionnement des lycées privés au même niveau que pour les lycées publics, en termes de dotations aux élèves et d'investissement dans le matériel et les locaux ?

Pour terminer, nous tenons à nous exprimer sur la création de l'Ecole Européenne de Lille, point à l'ordre du jour de ce CAEN et compétence partagée. Nous ne pouvons accepter que sur un point de cette importance , aucun document -malgré nos demandes- n'ait été fourni en amont aux membres du CAEN.Les questions sur cette création sont pourtant nombreuses et concernent à la fois les conséquences pour le lycée Montebello (nous ne parlons d'image , nous parlons de l'avenir des élèves et des personnels du lycée) et pour les finances publiques. Aucun document non plus aux membres du CA du lycée Montebello... Autant de secret laisse dubitatif d'autant que les personnels du lycée Montebello réclament depuis longtemps des équipements sportifs indispensables...qui leur sont refusés Nous demandons donc que toute la transparence soit faite sur ce dossier.